

Pour une militarisation de l'armée

Autor(en): **Chouet, J.-F.**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **136 (1991)**

Heft 5

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sommaire

Editorial	Pages
Pour une militarisation de l'armée, colonel EMG J.-F. Chouet	3
Idée de lecture	
La Fin du Présent, général R. Marchand	7
Analyse	
Du service militaire au service à la communauté, colonel EMG M. Racine	17
Actualité	
Pot-pourri helvétique, br J.-P. Ehrsam	21
Communiqué	25
Courrier	26
Armée future	
Cuisine 91-95, colonel EMG A. Cereghetti	27
Histoire	
Les troupes suisses capitulées au service du roi face à la Révolution française, A.-J. Czouz-Tornare	31
Questions juridiques	
«Loi Barras», un moindre mal? lt J.-V. Bourquin	40
Pages «rétro»	
RMS 1891, l'année du 600 ^e	43
Revue	
lt S. Curtenaz	45

Pour une militarisation de l'armée

A la suite de l'invasion de la Hongrie par les troupes soviétiques en automne 1956, il a fallu accueillir – et qui ne l'a pas fait de bon cœur? – une imposante quantité de citoyens magyars, des réfugiés qui, pour échapper aux chenilles et canons des T-55, avaient tout abandonné et requis l'asile des pays d'Europe occidentale. En ce temps-là, des formations d'assistance de notre armée sont venues, en service actif, prêter main-forte à des autorités civiles que cet afflux de démunis avait surprises et quelque peu débordées. En fouillant la presse de l'époque, c'est en vain que l'on chercherait le moindre coup de griffe contre une supposée «militarisation» de l'action humanitaire sous le stupide prétexte que l'armée s'y engageait.

Que les requérants d'asile d'aujourd'hui puissent bénéficier – oui, bénéficier – du même apport de l'armée venant, au besoin, renforcer des moyens civils momentanément débordés apparaît aux yeux de nos fabricants de conscience comme inconcevable militarisation de l'aide humanitaire. Alors qu'au service de tous, et, en l'espèce, à celui d'abord des communautés civiles, l'armée dispose de gens formés et recevoir, nourrir, entretenir et protéger des êtres démunis et sans défense. Je souhaiterais, entre parenthèses, que tous ces vertueux censeurs au cœur froid viennent voir avec quelle chaleur, quel enthousiasme et quelle conscience mes jeunes recrues

du Service féminin de l'armée incorporées dans les troupes d'assistance se préparent à cette mission. Avec quelle joie aussi elles ont été reçues dans les camps de l'Oberland bernois où elles ont effectué leur stage pratique.

Cet exemple montre la marche forcée qu'entreprend notre société contre tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à l'armée. Le phénomène devient franchement inquiétant lorsqu'il se double d'une démilitarisation de l'armée par elle-même.

Le dernier cri, dans notre armée, consiste à la livrer – tout au moins sur le plan de son instruction – aux mains de personnalités qui n'auront pas la plus petite part à prendre à la mise en œuvre des mesures et méthodes qu'elles auront proposées. Serait-il donc excessif de suggérer que chacun fasse, tout simplement, son boulot? Et que, si la Suisse «civile» n'a que faire des camps d'assistance militaire pour résoudre son problème de requérants d'asile, la Suisse «militaire» ose pour sa part affirmer avec honneur qu'elle existe, fasse usage des capacités qu'elle possède et cesse de faire semblant d'avoir honte de son identité.

Il y a 700 ans, c'est ceints de l'épée que Walter Fürst, Werner Stauffacher et Arnold de Melchtal ont scellé l'alliance du Rütli. A la onzième heure, il est grand temps de s'en souvenir.

Colonel EMG J.-F. Chouet